

Réactualisation à la conduite en sécurité des Engins de chantier Evalué par le passage d'un ou des tests CACES® R482 (par un organisme tiers agréé)

DUREE 21h
1 ou 2 jours de formation
1 jour de test

PUBLIC CONCERNE

Conducteur d'engin de chantier

OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) les engins de chantier conformément à la recommandation CNAM-TS R482
Validation par le passage de tests théorique et pratique CACES®

PRE-REQUIS

Être reconnu apte par la médecine du travail, à la conduite d'engins automoteurs de manutention à conducteur porté
- Être titulaire d'un « CACES® R482 »

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Diaporama
- Film
- Cônes de Lübeck
- Livrets remis aux stagiaires

INTERVENANTS

- Formateur et testeurs qualifiés.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- De 1 à 6 personnes

La durée de validité des tests CACES® est de 10 années pendant lesquelles le titulaire peut utiliser tous les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il peut être employé.

Rappel : le CACES® ne dispense pas l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

PROGRAMME

Théorie :

- **Introduction :** Présentation et étude de la législation relative à l'utilisation des engins de chantiers (Recommandation R482)
- **Sécurité – Responsabilité :** Cette partie est destinée à sensibiliser les stagiaires aux problèmes de sécurité ; La méthode utilisée est la donnée d'éléments statistiques sur les accidents du travail de ces dernières années, liées à l'utilisation d'engins de chantier ; Définir le rôle et les responsabilités du conducteur d'engins. Le Code de la route
- **Etude des conditions techniques et maintenance de l'engin**
- **L'engin de chantier :** Les différents types, transmission mécanique, hydraulique
- **Consignes d'entretien**
- **Consignes en cas de panne**
- **Consignes de sécurité générale**

Pratique :

- **Prise de poste**
- **Prise de connaissance de l'organisation de la sécurité du chantier**
- **Prise en main de l'engin**
- **Manipulation de l'engin**
- **Fin de poste**

Procédure d'évaluation :

- Contrôle des connaissances théoriques (Test sous forme de questionnaire)
- Epreuves pratiques au cours de la formation permettant d'apprécier si la compétence est maîtrisée.